

Bilan de compétences

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

LANGUES FACILES

Maureen BOURNEUF
05.40.70.70.61
assistantedeplanning@langues-faciles.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Les prérequis - Entretien avec notre Conseiller
Pédagogique. - Avoir un accès internet de
type ADSL ou Fibre avec un bon débit pour se
connecter à la formation.

Prérequis pédagogiques :

Les prérequis - Entretien avec notre Conseiller
Pédagogique. - Avoir un accès internet de
type ADSL ou Fibre avec un bon débit pour se
connecter à la formation.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Un Bilan de Compétence Permet : - D'analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations. - De définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. - D'utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Contenu et modalités d'organisation

La durée du bilan de compétences varie selon le besoin de la personne. Il se répartit généralement sur plusieurs semaines. Le bilan comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne. Une phase préliminaire a pour objet : - D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire. - De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin. - De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan. Une phase d'investigation permet au bénéficiaire : - Soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, - Soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives. Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de : - S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation. - Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels. - Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan. - Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. - Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Commentaires sur la durée hebdomadaire
apprenants.

Les heures de formation sont définies en fonction de la disponibilité des

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

Commentaires sur la parcours personnalisable
accompagnement.

Nous préconisons 2 heures de formation par semaine pour un meilleur

Validation(s) Visée(s)

Bilan de compétences - *Sans niveau spécifique*

MON
COMPTE
FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00310620	du 13/06/2022 au 31/12/2028	CUBZAC LES PONTS (33)	LANGUES FACILES		MON COMPTE FORMATION	FPC